

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transformation
et de la fonction publiques

Arrêté du **07 JAN. 2022**

portant nomination, au titre de la session d'automne 2021, d'examineurs spécialisés pour les épreuves d'entretien avec le jury des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration

La ministre de la transformation et de la fonction publiques,

Vu le décret n° 2019-86 du 8 février 2019 relatif aux instituts régionaux d'administration, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2019 fixant les règles d'organisation générale, la nature, la durée, le programme des épreuves et la discipline des concours d'entrée aux instituts régionaux d'administration ;

Vu l'arrêté du 17 mai 2021 portant ouverture de la session d'automne 2021 des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration (entrée en formation au 1^{er} mars 2022) ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2021 fixant, au titre de la session d'automne 2021, la composition des jurys des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés, au titre de la session d'automne 2021, examineurs spécialisés pour l'épreuve d'entretien avec le jury des concours d'accès à l'institut régional d'administration de Bastia :

M. Paul-André GIANNECCHINI, attaché principal d'administration de l'Etat, directeur général adjoint de la ville de Bastia ;

Mme Florence MOMUS-GAMBINI, attachée principale d'administration de l'Etat, adjointe-gestionnaire et agente comptable au lycée Giocante de Casabianca à Bastia.

Article 2

Sont nommés, au titre de la session d'automne 2021, examinateurs spécialisés pour l'épreuve d'entretien avec le jury des concours d'accès à l'institut régional d'administration de Lille :

M. Régis AUFFRET, attaché principal d'administration de l'Etat, adjoint au chef du pôle mobilité à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France ;

M. Christophe COUSIN, attaché d'administration hors classe de l'Etat, chargé de mission auprès du secrétaire général adjoint du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur pour la zone de défense et de sécurité Nord ;

M. Cédric DAMIENS, attaché d'administration hors classe de l'Etat, directeur de l'administration générale et des finances du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur pour la zone de défense et de sécurité Nord ;

Mme Céline MARLIOT, attachée d'administration hors classe de l'Etat, agente comptable du lycée Gaston Berger à Lille ;

M. Hubert Alexandre ROY, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directeur des ressources humaines du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur pour la zone de défense et de sécurité Nord.

Article 3

Sont nommés, au titre de la session d'automne 2021, examinateurs spécialisés pour l'épreuve d'entretien avec le jury des concours d'accès à l'institut régional d'administration de Lyon :

Mme Camille FOURGEAUD, attachée d'administration de l'Etat, responsable du pôle stages et insertion, chargée d'insertion professionnelle, centre d'orientation, des stages et de l'insertion des étudiants, Université Lumière Lyon 2 ;

Mme Marie-Laure THOMAS-BARD, attachée d'administration de l'Etat, responsable au sein du cabinet de consultants formation AML Consult.

Article 4

La directrice générale de l'administration et de la fonction publique et les directeurs des instituts régionaux d'administration sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 7 JAN. 2022

Pour la ministre et par délégation :

Pour la ministre et par délégation
le chef du bureau du recrutement
et des politiques d'égalité et de diversité

Nicolas ROBLAIN